

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Rapide d'Automne 2026 de Carcassonne

Dimanche 4 octobre 2026

➤ Article 1 – Présentation

L'Échiquier Carcassonnais organise le Rapide d'Automne 2026 de Carcassonne le dimanche 4 octobre 2026 à la Maison des Capucins, sous la Halle aux Sports Nicole Abar, avenue des Berges de l'Aude, 11000 Carcassonne. Le tournoi est homologué FFE et FIDE Rapide sous le N° 73127.

➤ Article 2 – Règles du jeu

Les règles de la FIDE et de la FFE en vigueur s'appliquent. Les dispositions de l'article A.5 relatives aux parties rapides sont applicables à l'ensemble de la manifestation.

➤ Article 3 – Système de compétition

Tournoi en 9 rondes au système suisse, avec appariements informatisés (programme PAPI .3.8).

➤ Article 4 – Cadence

11 minutes + 9 secondes par coup dès le premier coup.

➤ Article 5 – Horaires

Pointage 9h00-9h50. Première ronde 10h00. Remise des prix vers 18h00.

➤ Article 6 – Inscriptions

10 € adultes, 5 € jeunes. Tournoi limité à 48 joueurs.

➤ Article 7 – Retards et forfaits

Les retards sont gérés selon les règles FIDE applicables aux compétitions rapides. Deux forfaits entraînent l'exclusion du tournoi sauf décision de l'arbitre.

➤ Article 8 – Classement et départages

Classement au nombre de points. Départages : Buchholz tronqué, performance.

➤ Article 9 – Prix

100 % des inscriptions redistribuées en prix, selon les modalités annoncées par l'organisateur.

➤ Article 10 – Discipline et appareils électroniques

Tout comportement antisportif pourra être sanctionné par l'arbitre.
Les appareils électroniques doivent être coupés et ne pas perturber le jeu.

➤ Article 11 – Application

Les cas non prévus seront tranchés par l'arbitre conformément aux règlements FIDE et FFE.

➤ Arbitre principal : Éric PRIÉ

Organisateur : Échiquier Carcassonnais



Échiquier Carcassonnais
8 Rue de la Loubatière
Montredon
11000 CARCASSONNE